



**PRIX DE  
RECONNAISSANCE EN ÉQUITÉ, DIVERSITÉ  
ET INCLUSION**

L'UQAR s'est engagée à créer un milieu de vie, d'études et de travail respectueux des principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans sa communauté. Avec le souhait de s'inscrire comme acteur de changement dans le cadre des mouvements sociaux revendiquant plus de justice pour les groupes historiquement défavorisés, l'UQAR entend multiplier les efforts pour garantir l'équité des pratiques et pour corriger la sous-représentation de ces groupes. L'Université s'est positionnée en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) en mettant de l'avant une série de mesures et d'engagements. En 2020, l'Université a joint sa voix à 135 autres établissements canadiens en signant la Charte Dimensions<sup>1</sup> qui vise à promouvoir l'excellence, l'innovation et la créativité au moyen des principes de l'EDI. D'autres gestes concrets ont été faits et témoignent de la volonté de l'Université de transformer la culture institutionnelle : dépôt d'un plan d'action EDI au Secrétariat des Chaires de recherche du Canada, création d'un comité institutionnel EDI et lancement d'un plan d'action EDI en recherche. Il reste encore beaucoup à faire, mais les personnes étudiantes, les ressources professorales et les membres du personnel sont déjà mobilisés afin de contribuer à faire de l'Université, un milieu encore plus diversifié et inclusif. Ces initiatives méritent attention et appréciation. C'est l'objectif que cherche à souligner l'Université à travers le **Prix de reconnaissance en équité, diversité et inclusion** qui sera décerné pour la quatrième fois en 2024.

Ce prix vise à souligner la contribution exceptionnelle de membres de la communauté universitaire afin de promouvoir les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de l'Université. Les initiatives de tous les domaines sont admissibles. Deux prix seront remis

---

<sup>1</sup> CRSH, CRSNG et IRSC. *Charte Dimensions*. [https://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/EDI-EDI/Dimensions-Charter\\_Dimensions-Charte\\_fra.asp](https://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/EDI-EDI/Dimensions-Charter_Dimensions-Charte_fra.asp)

annuellement : un premier pour un membre ou une équipe de la communauté étudiante et un second pour le personnel de l'Université (personnel administratif et de soutien, professeures et professeurs, personnes chargées de cours). Chaque prix s'accompagne d'une bourse d'une valeur de 500 \$.

#### **Critères d'éligibilité :**

- Accepter d'être nommé;
- Fournir des preuves de leur réalisation pour appuyer leur candidature;
- Pour le prix étudiant, le ou les nominés doivent être inscrits dans un programme diplômant de l'UQAR;
- Pour le prix remis à un membre du personnel de l'Université, le ou les nominés doivent occuper un emploi régulier à l'Université. Une personne dont les tâches et responsabilités couvrent le spectre de l'EDI peut être nommée, à condition que la réalisation présentée pour le prix démontre une implication qui déborde des tâches et des responsabilités rattachées à ses fonctions.

#### **Critères de sélection :**

Le prix vise à souligner l'engagement d'un membre étudiant ou d'une équipe étudiante, ou d'un membre du personnel dont la contribution a participé à la promotion des principes d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la communauté universitaire. Le prix vise à reconnaître les efforts consentis, l'impact de l'initiative sur le groupe visé et ses retombées pour la communauté universitaire. Cet engagement peut s'inscrire dans les champs d'intervention suivants, sans s'y limiter :

- Mise en place d'initiative(s) ponctuelle(s) ou permanente(s) qui participent au sentiment d'inclusion dans la communauté universitaire et dont l'impact est significatif;
- Offre un service ou facilite l'accès et des opportunités aux personnes étudiantes, aux professeurs et/ou au personnel appartenant aux groupes désignés (les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les personnes de minorités visibles et les membres de la famille LGBTQ+);
- Promeut et démontre des comportements reflétant l'équité, la diversité et l'inclusion en faisant preuve de leadership inclusif par la promotion de l'importance de l'EDI;
- Institutionnalise les processus systémiques qui minimisent et/ou éliminent les obstacles à l'EDI;
- Défend les politiques et/ou les pratiques pour rendre l'environnement d'apprentissage plus inclusif, équitable et accessible;
- Développe des programmes innovants qui améliorent la capacité de l'Université à faciliter la pleine participation de la communauté universitaire;
- Offre des activités de développement professionnel qui aident les personnes étudiantes et le personnel à comprendre leur propre culture et celle des autres;
- Crée et/ou met en œuvre des programmes et des activités pour favoriser un environnement de campus inclusif.

### Composition du dossier de candidature :

- Une lettre indiquant que la personne candidate ou l'équipe proposée accepte d'être nommé;
- Un résumé (100 mots maximum) qui explique pourquoi la personne candidate ou l'équipe mérite ce prix et qui présente la ou les réalisations notables de la personne candidate ou de l'équipe. Ce résumé sera inclus dans la communication universitaire si la personne candidate ou l'équipe est sélectionnée pour le prix;
- Énoncé d'appui (trois pages maximum) qui expose les réalisations et la contribution de la personne ou de l'équipe, de même que l'impact et les retombées de l'initiative. Pour les nominations d'équipe, décrivez brièvement la contribution spécifique de chaque membre de l'équipe.

Les dossiers de candidature doivent être transmis électroniquement, dans un seul fichier (PDF) à [vrpp@uqar.ca](mailto:vrpp@uqar.ca).

### Comité de sélection

Pour l'évaluation des dossiers de candidature, le comité est composé :

- De la présidente du Comité Institutionnel Équité Diversité Inclusion de l'UQAR;
- D'une personne représentant la Fondation de l'UQAR;
- D'une personne de la communauté étudiante;
- D'une personne chargée de cours ou d'une professeure ou d'un professeur;

### Calendrier :

Lancement de l'appel à candidatures : 14 février 2024

Date limite pour soumettre une candidature : **15 mars 2024 avant 17 h**

